



Le mot du Maire

Dans ce numéro :

Informations mairie Etat Civil	2
Travaux	3
Noël à St Marc	4 5
La vie des associations	6 8
SDIS23	9
CH Aubusson	10
Au conseil municipal	11 12
Offres de services	13
Petit patrimoine	14
220 bulletins distribués par vos élus	

L'année qui vient de s'écouler a été une année d'instabilité politique et économique au niveau national suite à la dissolution surprise de l'assemblée nationale et de décisions qui ont suivi. Pour notre commune, cette année a été riche en événements et en réalisations.

Du côté des évènements, nous ne pouvons que saluer le travail de nos associations qui animent notre commune tout au long de l'année. L'année 2024 a été marquée par la fin de la construction du four à pain, la vingtaine de participants à la construction autour du noyau dur de 5 ou 6 personnes peuvent être fiers de leur travail qui agrmente l'entrée de notre village et devrait permettre de réaliser des rencontres et des animations. Je vous invite à venir rejoindre ces associations, elles ont besoin de vous. On me dit souvent, en réunion d'élus, que j'ai de la chance d'avoir des associations actives sur ma commune, je le reconnais.

Pour les travaux, l'année passée, ce ne sont pas moins de 150 000 € de travaux d'investissement réalisés ou en attente de réalisation auxquels il faut ajouter les travaux d'entretien des bâtiments. Pour cette année 2025 on va réaliser l'agrandissement de la Salle Polyvalente et la modification de son système de chauffage et de ventilation afin d'améliorer la sécurité sanitaire de l'espace et son utilisation. Actuellement de nombreux lots ne peuvent être attribués faute de candidats à la suite de l'appel d'offres, nous allons rechercher des entreprises intéressées. Espérons que les difficultés économiques actuelles nous permettent tout de même d'avoir quelques subventions pour nous aider à financer ce projet, sinon les finances saines de la commune permettront de le faire avec recours à un emprunt.

Un projet d'équipement de l'aire de loisirs de Farges, en partenariat avec l'association « Sports et Loisirs », est en attente des autorisations d'urbanisme. Deux chalets, un pour la buvette et l'autre pour la cuisine, et un conteneur sont prévus pour éviter les manipulations de matériel lors de l'organisation des manifestations. Encore un chantier participatif en perspective.

L'année 2025 risque de ne pas être simple au niveau national et international, j'espère que l'on pourra vous apporter, tous ensemble, au niveau de notre commune, un cadre de vie qui nous permettra de traverser, un peu plus facilement, ces périodes difficiles.

Votre Maire

Jean Louis JOSLIN

**L'ESPRIT
GREUSE**





Ouverture de la mairie

Notre secrétaire Isabelle vous accueille :



- Lundi : 9 h à 12 h
- Mardi : 14 h à 18 h
- Jeudi : 9 h à 12 h / 12h30 h à 18 h
- Vendredi : 8 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Site web : <https://saint-marc-a-frongier.fr>

Page facebook de la mairie pour les infos en direct



État civil 2ème Semestre 2024

Naissance :

Alice SAUCOURT fille de Jeanne FONS et Florian SAUCOURT (Farges)

le 14 novembre 2024

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents

Mariage — PACS :

Angélique COUT et Manuel BOURET (Saint Marc)

le 8 octobre 2024

Margaux SIBIAL et Thibault RICHIN (Saint Marc)

le 19 janvier 2025

Félicitations aux couples

Nouveaux arrivants :

Sylvie GUEDY et Jean Pierre BISCAYE à Chambrouitière

Mathieu RICHARD à Chambrouitière

Eric BECHET à Chameyroux

Bonne installation dans notre commune

Décès :

Roger VACHETTE (Farges)

le 03 janvier 2025



Une commune solidaire

La commune de Saint Marc a voulu apporter son soutien à la campagne de prévention de lutte contre le cancer du sein en collaboration avec le comité de la Ligue contre le Cancer de la Creuse.

Des fanions et des parapluies roses ont envahi les extérieurs pendant tout le mois d'octobre. Le dépistage reste un élément efficace de prévention, plus de 80 mamographies sans rdv ont été réalisées au Centre Hospitalier d'Aubusson sur une journée.



Documentations en libre service disponibles à la mairie



Tennis à Farges



Le code d'accès au court de Tennis de Farges a été changé le 1er février 2025.

Vous pouvez retirer votre carte annuelle en mairie aux horaires d'ouverture.

Nous réitérons notre partenariat avec le Team Tennis d'Aubusson pour des réservations en ligne.

Tarifs des cartes d'abonnement

Lieu de résidence	- de 16 ans	16 ans et +
Habitant de la commune	12,00 €	24,00 €
Extérieur à la commune	20,00 €	40,00 €

Identifiant : mairie23200

Mot de passe : @Mairie23200





Travaux réalisés fin 2024

Pose d'un rail de sécurité à la pêcheirie du château (sortie du bourg direction Aubusson). Cet investissement a bénéficié du produit des amendes de Police de la Creuse

Changement des abats sons et d'une fenêtre de l'église

Changement de la chaudière d'un logement communal de la maison Thomas

Nettoyage et remplacement des panneaux indicateurs et de signalisation les plus usés (une trentaine)

Elagage des arbres à l'aire de loisirs de Farges et derrière la salle polyvalente.



Les projets d'investissement pour 2025

• voirie communale (printemps)

- Congres
- Farges (rue Dognon et impasse de La Caux)
- La Goutelle
- Chambrouitière
- Margnot
- Plateforme de tri au cimetière
- Point à temps

• Extension — restructuration de la salle polyvalente

L'appel d'offre a été lancé fin 2024, un certain nombre de lots (plâtrerie, revêtement de sol...) infructueux vont légèrement retarder le début des travaux.

• Aménagement de l'aire de loisirs de Farges

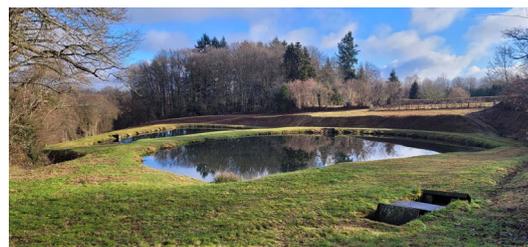
Un container a été installé pour stocker les bancs, tables, matériel de restauration de l'amicale après chaque manifestation. Il sera habillé en structure bois de surface.

Deux structures type chalets en bois inférieur à 20 m² vont être construit en partenariat avec l'Amicale Sports & Loisirs. Une partie buvette et une partie cuisine faciliteront le travail des bénévoles. Des installations mutualisables avec les autres associations de la commune afin que tous profitent de ces nouveaux équipements sur un site propice aux festivités.

• Curage de la lagune de Farges (après diagnostic)



Location de la salle impossible pendant la durée des travaux.
Se renseigner en mairie



Actes d'urbanisme



Notre commune est soumise au règlement national de l'urbanisme RNU en attente d'un plan local d'urbanisme intercommunal PLUi en cours de réalisation.

Les Demandes d'Actes d'Urbanisme peuvent se faire directement en ligne via le Centre d'Instruction Mutualisé de la Creuse CIM :

- Certificat d'urbanisme CU
- Déclaration préalable de travaux DT
- Permis de construire PC
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Travaux extérieurs
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager

Site web : <https://gnau32.operis.fr/aacreuse/gnau/#/>

Notre secrétaire Isabelle pourra vous accompagner pour déposer tous les documents nécessaires à l'instruction sur le site web dédié.





Le temps des festivités et des vœux

Le dimanche 17 novembre, soixante dix habitants de la commune se sont réunis autour du traditionnel repas de fin d'année pour celles et ceux qui ont dépassé les 62 ans.

Le maire et les conseillers municipaux étaient sur le pont pour servir le repas concocté par le traiteur « chez Max » (Aubusson) avec au menu :

- Cassolette de ris de veau
- Roti de veau sauce Périgourdine
- Croustillant de Kadaïf
- Tian de légumes
- Fromages & Tatin de pommes et sa boule de glace

Un moment très convivial où l'on apprécie de se retrouver entre voisins et passer un bon moment loin des tracas quotidiens et d'une actualité parfois anxiogène.

Les habitants de plus de 80 ans ne pouvant pas se déplacer ont reçu un colis distribué par les conseillers de secteur. Il contenait des produits gastronomiques de qualité préparés par Julien de l'Épicerie (Aubusson). Un ensemble « bien être » de la pharmacie Moreau (Aubusson) ainsi que des chocolats ont été remis à celles et ceux qui étaient hospitalisés ou en maison de retraite.



Cérémonie des vœux à St Marc le samedi 18 janvier

90 personnes réunies autour du maire Jean Louis JOSLIN et son conseil municipal

Bilan 2024 et tout particulièrement la construction du préau et ses extérieurs très pratiques pour les enfants de l'école. Une année record en nombre de naissance (5) et le dynamisme de ses 9 associations & bénévoles avec 26 manifestations.

Un engagement de tous pour une commune vivante et attractive qui fait le maximum pour répondre aux sollicitations de ses administrés avec des agents dévoués.

Des projets pour 2025 avec l'agrandissement et la restructuration de la salle polyvalente ainsi que des aménagements à l'aire de loisirs de Farges.

Une très belle soirée d'entente et d'échanges entre les habitants et les élus autour de la galette.





Le père Noël de passage à St Marc

Ce vendredi 20 décembre, en milieu d'après midi, les enfants de l'école du RPI Saint Marc-Blessac ont eu la visite du père Noël. Chacun a reçu un beau livre avant le goûter de Noël et des vacances très attendues. « Les aventures farfelues des dix chaussettes perdues », « la terre expliquée aux enfants »... à chacun âge, à chacun son livre.

Marie Noëlle et Sandrine avaient préparé un repas de Noël très apprécié au regard des assiettes avec au menu : velouté de butternut - sauté de veau Marengo & ses pommes Duchesse - Père Noël givré.

Le père Noël a continué sa tournée chez les enfants qui ne sont pas encore scolarisés ou dans une autre école que le RPI St Marc-Blessac.



La magie de Noël

L'association des parents d'élèves « la Récré », les municipalités de Saint Marc et de Blessac ont invité tous les enfants et leurs parents à un spectacle de magie.

Un show interactif avec Lewis le magicien et la participation des enfants et des parents.



L'association des parents d'élèves du RPI Saint Marc à Frongier—Blessac a organisé le premier marché de Noël sur la commune le samedi 7 décembre à l'aire de loisirs de Farges.

La météo exécrationnelle n'a pas entamé la bonne humeur des bénévoles et des commerçants sur place.

La fanfare « les cuivres fondus », les tours en calèche et la présence du père Noël ont rythmé la journée.





La vie des associations



L'association des parents d'élèves « La Récré » des écoles de Saint Marc et Blessac organise des manifestations thématiques toute l'année pour le plus grand plaisir des enfants et des parents, elles servent à financer des activités dans les deux écoles.



Dimanche 13 Avril à partir de 10h30 : Chasse aux œufs dans le verger de Blessac / réservée aux enfants de l'école

Judi 29 Mai à partir de 14h : Concours de pétanque à la Chassagne (Aubusson) / Doublette en 5 parties / ouvert à tous / Buvette et restauration sur place

Courant Juin : Vente de tickets de tombola par les enfants des écoles du RPI et tirage de la tombola. De nombreux lots à gagner.



Vendredi 4 Juillet : fête des écoles à Blessac Jeux / spectacle

Les godillots de Saint Marc : une année sportive !

La première randonnée 2025 a conduit les marcheurs sur les chemins de St Marc et s'est terminée à la salle des fêtes où 31 randonneurs se sont retrouvés dans la convivialité pour la traditionnelle galette des rois. En ce début d'année la marche nordique prend un nouvel essor avec plusieurs nouveaux participants.



Deux adhérents iront en stage de formation afin de devenir de nouveaux animateurs qui viendront renforcer l'équipe déjà en place. L'association propose maintenant 2 circuits pour les sorties du mercredi (6 à 8 ou 10 à 12 km)

Le prochain voyage se fera du 21 au 25 juin en Haute-Loire avec un hébergement à Tence . En accord avec le Président du petit patrimoine, le club envisage une soirée festive autour du four à pain !

Infos : Marie Claude DAUBUSSON (Vitrac) : 05 55 83 83 05 ou 06 15 21 11 55

Site Internet : <https://lesgodillotsdestmarc.jimdofree.com/> lesgodillotsdestmarc@gmail.com



Fédération des Associations
de Chasseurs aux Chiens Courants

ACCA Saint Marc à Frongier

L'ACCA de Saint Marc compte 39 sociétaires dont deux femmes pour cette saison de chasse.

Il est programmé un repas steak de cerf au printemps (samedi 5 avril).



Président : Emmanuel JEANDEAUX 06 71 40 56 84

Co-Président : Daniel ROUGIER

Secrétaire : Patrice DESJARIGE

Trésorier : Laurent GRAFF



Cyclo-cross

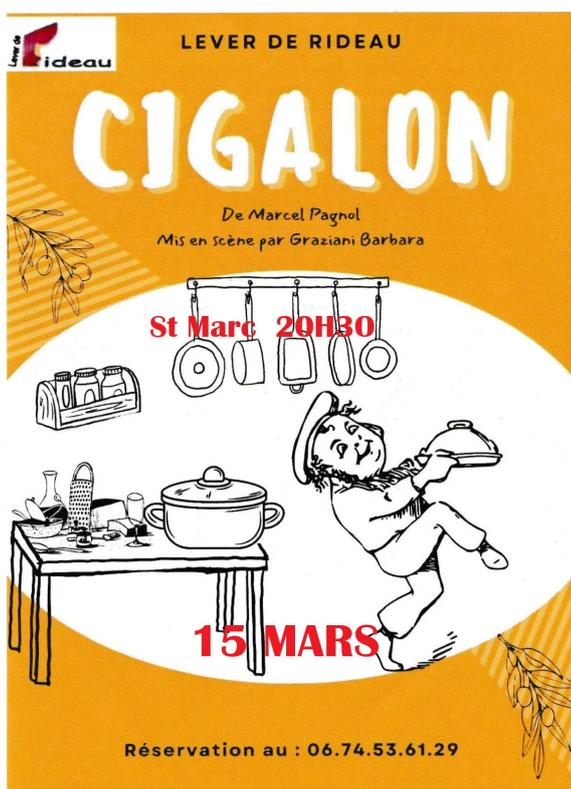
La dernière course UFOLEP de l'année comptant pour le championnat départemental de cyclo-cross a eu lieu le dimanche 24 novembre 2024. Un parcours très technique d'après les pilotes alignés sur la ligne de départ dont le tout jeune coureur de Farges, Titouan Barraud, soutenus par un public nombreux.



Une manifestation annuelle soutenue par le maire JL Joslin et la municipalité présents lors de la remise des récompenses. Merci au Vélo Club Aubussonnais VCA, organisateur de l'épreuve, et à Marie Odile Loulergue pour la mise à disposition de son terrain.



Les amis du Patrimoine de Saint Marc



Assemblée Générale des Amis du patrimoine de Saint Marc autour de son président Alain PRIOT.

Une association dynamique qui œuvre pour l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine de notre commune.

La construction du four à pain, maintenant terminé, aura réuni 21 bénévoles. Alain en a fait la rétrospective en images remplie d'anecdotes et de bons souvenirs.

De nombreuses manifestations à venir, théâtre (samedi 15 mars), marché de printemps (dimanche 27 avril), inauguration du four (vendredi 30 mai), journées du patrimoine (septembre).



Fête des voisins 2025

vendredi 30 mai 2025 à partir de 19h00

Cette année, la fête des voisins aura lieu au four à pain du bourg de Saint Marc.

Vous êtes invités dès 17h30 par les Amis du Patrimoine de Saint Marc et la municipalité pour l'inauguration officielle du four. Un apéritif de bienvenue sera offert.

Le principe : chacun vient avec une boisson, un plat salé, sucré, ses voisins et sa bonne humeur. On partage le tout dans une ambiance festive ! Parlez en autour de vous, tables, chaises... tout est prévu. Repli dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Privilégiez le covoiturage.

Alain, Gérard, Philippe... mettront le four en chauffe quelques jours avant la fête pour permettre la cuisson des pizzas, quiches, tartes... que vous pourrez apporter prêtes à cuire.





Festivités, vivre ensemble



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 24 janvier sous la présidence de Michel BRUNET. 40 bénévoles dont 9 nouveaux membres et un bilan 2024 exceptionnel en fréquentation pour les mardis festifs et la brocante de Farges. Des investissements en matériel (barnums, armoires réfrigérées..) ont été réalisés.

Les membres ont approuvé à l'unanimité la reconduction des manifestations emblématiques de l'association en y ajoutant l'organisation de la fête de la musique (samedi 21 juin) en partenariat avec d'autres associations de la commune.

Des échanges nombreux avec la volonté de proposer des événements festifs et accessibles à tous.

Les mardis festifs les 15,22 et 29 juillet

Brocante de Farges le samedi 9 août

Réveillon du nouvel an

L'aménagement de l'aire de loisirs de Farges en collaboration avec la municipalité devrait permettre de soulager les bénévoles dans la manutention du matériel.



Tous les jeudis soir, c'est une ambiance de fête qui s'échappe de la salle polyvalente avec les répétitions des musiciens sous la direction de Lucas Boustie.

Une première sortie au marché de Noël très remarquée en attendant les prochaines dates...

Une fanfare pour tous les styles de musiques et niveaux

Faites le savoir autour de vous et rejoignez la troupe !

contact : 06 74 60 42 14





Service départemental d'incendie et de secours



Notre commune est couverte par trois centres d'incendie et de secours CIS :

- Vallière (Congres Margnot La Goutelle)
- Felletin (Chambrouitière Villescot le Monteil Chameyrout Montrugeas le Bichaud la Valette Vitrac)
- Aubusson (autres villages de la commune)

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Creuse SDIS 23 a un budget annuel d'environ 20 M€ (fonctionnement et investissement), il est financé à 53 % par le conseil départemental, les communautés de communes et le bloc communal (34%).

La contribution de Saint Marc à Frongier a été de 17.767 € en 2024, 18.280 € pour 2025 soit un ratio de 42 € par habitant. La contribution communale dépend du nombre d'habitant mais aussi de la présence de pompiers volontaires sur la commune, ce qui n'est pas le cas à Saint Marc. La Creuse compte près de 96 % de pompiers volontaires pour une moyenne de 83 % en France ! Une trentaine d'interventions en 2024 sur notre commune dont beaucoup de relevage à la personne.



Les femmes et les hommes sapeurs pompiers volontaires, motivés par un engagement citoyen, participent à la bonne distribution des secours sur l'ensemble du territoire Creusois.

Les SPV suivent une formation adaptable et indemnisée, qui leur permet d'évoluer dans le registre du secours d'urgence.

Un SPV est habilité à effectuer les mêmes interventions qu'un sapeur pompier professionnel, sous réserve de formation et d'aptitude médicale.

- Secours à la personne
- Extinction d'incendie
- Opérations diverses (ex : inondation, ascenseur bloqué, animal en danger, relevage...)
- Accidents de la circulation

Ils sont une trentaine de jeunes sapeurs pompiers JSP, filles et garçons, à se retrouver chaque samedi matin à la section d'Aubusson.



18 Sapeurs pompiers volontaires SPV
Chef de centre : lieutenant D COUDERT



15 SPV
Chef de centre : lieutenant C BOURDEIX



5 Professionnels 46 SPV
Chef de centre : lieutenant S FLEURIOT





Nouveau au CH d'Aubusson

De nouvelles consultations au Centre Hospitalier d'Aubusson :

Les consultations de cardiologie reprennent, grâce au partenariat de l'établissement avec le Centre Hospitalier d'Ussel. Les rendez-vous sont à prendre auprès de leur secrétariat : 05 55 96 43 34

Elles s'effectuent sur le site du Mont.

Le centre hospitalier accueille également un nouvel ophtalmologiste, le Docteur Gargali, grâce au partenariat avec le Centre Hospitalier de Guéret. Il sera présent une journée par semaine aux consultations externes de la Croix-Blanche.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat du service : 05 55 83 60 72



Il est désormais possible de prendre rdv directement en suivant le lien suivant : <https://imagerie.ch-aubusson.fr/>

Les spécialités suivantes sont disponibles :

Les consultations externes (EOS) : Urologie - Pédiatrie

L'imagerie : Échographie – Radiographie – Mammographie

En cas d'examens multiples, il reste nécessaire de contacter le secrétariat. D'autres spécialités pourront s'ajouter progressivement.



PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Sur le site <https://imagerie.ch-aubusson.fr> cliquez sur **Prendre RDV**

The screenshot shows the 'CHOISISSEZ VOS CRITÈRES DE RECHERCHE' section of the website. It includes three dropdown menus: 'Site', 'Type d'examen', and 'Examen'. Red arrows point from these menus to detailed callouts on the right:

- Site:** A dropdown menu with 'Centre Hospitalier d'Aubusson' selected. Callout: 'Choisir Centre Hospitalier d'Aubusson'.
- Type d'examen:** A dropdown menu with 'EOS' selected. Callout: 'Choisir EOS pour les consultations externes ou Radiologie, Scanner, ... pour l'imagerie'.
- Examen:** A dropdown menu with 'Consultation d'urologie' selected. Callout: 'Choisir la consultation ou l'examen souhaité et cliquer sur le bouton RECHERCHER'.

- Choisissez le créneau souhaité
- Sélectionner le médecin
- Prendre le rendez-vous
- Renseigner vos informations d'identité, le numéro de téléphone portable est **obligatoire**.

Vous allez recevoir un SMS et un mail de confirmation.

Merci de vous présenter **15 minutes** avant l'heure de rendez-vous aux agents d'accueil muni de :

- Votre pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport
- Votre carte d'assuré social : carte vitale
- Votre carte de mutuelle ou attestation CMU en cours de validité
- Vos dernières ordonnances et examens



Au Conseil Municipal



Séance du 24 septembre 2024

Tarifs assainissement 2025

Pour faire face à la hausse des coûts d'entretien et de fonctionnement des stations de traitement du bourg et de Farges, le conseil est favorable à une augmentation, toutefois modérée, de 5 cts/m³ soit :

- le bourg : 95 cts/m³

- Farges : 85 cts/m³

Monsieur le Maire soumet ces nouveaux tarifs au vote.

DETR extension polyvalente

Lors de la dernière rencontre avec le cabinet d'architecte Bertaud & Ancel, le budget prévisionnel de l'extension et de la restructuration de la salle polyvalente a été estimé à 270 000 € HT soit en ajoutant les études de sol, thermique... un total de 310 048 € HT

Compte tenu de l'usage de la salle quasiment exclusivement dédiée aux enfants qui fréquentent l'école, le taux d'intervention de la subvention DETR espéré est de 70 % soit 270 035 € HT d'où un reste à charge pour la commune de 155 024 € TTC. Après récupération d'une partie de la TVA via le FCTVA, la commune aurait à financer 104 063 € pour ce projet. Une réunion de travail avec M Ferringan, Conseiller aux Décideur Locaux, est programmée pour construire le budget le plus efficient pour mener ce projet avec toutes les recherches de cofinancement possibles.

Le Maire demande au Conseil Municipal de faire une demande de subvention DETR au taux de 70 %

Régime indemnitaire

Ce régime indemnitaire RIFSEEP se décline en deux types de régime IFSE (versement mensuel) et CIA (versement annuel) avec un minimum et un maximum d'indemnité. Mme Sandrine BEAUDON, nouvelle adjointe technique au service scolaire, ne percevait pas le RIFSEEP contrairement à ses collègues. Le Conseil décide de lui allouer le maximum possible soit 296 € pour IFSE (24,66 € par mois) et 74 € pour le CIA. Le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette décision.

Acte donation impasse de la Caux

Le Maire rappelle que le Conseil avait accepté la donation du bien. Il demande au Conseil d'autoriser M OLLIER Michel à signer l'acte de donation et au Maire de l'authentifier.

Constitution de la commission d'appel d'offres CAO

M le Maire demande la création d'une commission d'appels d'offres afin de suivre les marchés publics. Cette commission se réunira autant que de besoins dans le cadre de l'extension de la salle polyvalente.

À chaque titulaire est associé un suppléant sauf le maire.

Titulaire d'office : JOSLIN Jean Louis

3 Titulaires : MORIN M - OLLIER M - RONDIER JM

3 Suppléants : BISSON V – BARRABAND JP – MARTIN V

Le maire demande au conseil municipal d'accepter cette composition

Séance du 05 novembre 2024

Convention prévoyance

Après l'avis positif de comité social territorial (centre de gestion de la Creuse), le Maire confirme l'autorisation d'une prise en charge par la commune de 10 €/brut par agent pour la souscription à un contrat de prévoyance.

Il rappelle que les agents communaux n'ont aucune obligation à souscrire ce type de contrat.

RODP Fibre Redevance Occupation Domaine Public

Le Syndicat Mixte Dorsal, en charge du déploiement de la fibre, est propriétaire de poteaux et du réseau fibre installés sur le domaine public. Il est redevable d'une redevance d'occupation publique annuelle pour les années 2021 : 321,40 € - 2022 : 331,90 € 2023 : 365,44 €. Le Maire demande au conseil l'acceptation de ces calculs conduisant à une redevance de 1018,74 €

Délibération motivée terrain constructible

Le maire sollicite le conseil municipal concernant un avis motivé pour la construction d'une habitation sur un terrain constructible appartenant à M et Mme J-Claude Jeandeaux, suite à un Certificat d'urbanisme revenu négatif. Ce terrain est situé à proximité du lotissement des Ouchères dans le bourg. Considérant qu'il y a peu de terrain constructible sur la commune, la nécessité de maintien de la population pour l'école de la commune, la cohérence avec les zones construites immédiates, la politique d'accueil de nouvelle population de la commune, un surcout peu onéreux pour l'aménagement public, le Maire demande au conseil municipal de valider cette proposition pour une surface d'environ 2000 m².

Modification de la commission d'appel d'offre

Afin d'être en accord avec la réglementation concernant les marchés publics, le maire propose de nommer « commission d'études des offres » la commission qui fera l'ouverture des plis et une pré-sélection des entreprises ayant répondu à l'appel d'offre pour les travaux d'extension et restructuration de la salle polyvalente. Par cette proposition, il modifie la délibération 2024/44 du 25 septembre 2024. La composition de cette commission consultative est la suivante :

Titulaire d'office : JOSLIN Jean Louis

3 Titulaires : MORIN M - OLLIER M - RONDIER JM

3 Suppléants : BISSON V – BARRABAND JP – MARTIN V

La commission présentera ses conclusions au conseil municipal qui décidera des entreprises retenues pour le chantier. Le Maire demande l'acceptation de cette modification.

Communalisation des biens de sections

Afin de massifier la communalisation des terrains de section pour lesquels il n'y a aucune commission syndicale en activité depuis des dizaines d'années et pour lesquels la commune paye des impôts fonciers où admis en non-valeur, le maire demande au conseil municipal l'autorisation de transférer à la commune les biens, droits et obligations de tous les terrains de sections de la commune. Il demande au conseil municipal de l'autoriser à effectuer toutes les démarches pour solliciter la Préfecture et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et à l'aboutissement de ce dossier.

DM enveloppe budgétaire pour travaux 2025 extension de la salle polyvalente

Le budget 2025 n'ayant pas été voté, il faut prévoir un budget prévisionnel pour signer les marchés de l'extension et de la restructuration de la salle polyvalente.



Au Conseil Municipal



Dépense	Recette	
360.000 €	Autofinancement	70.000 € pris sur le fonctionnement (entretien bâtiment, fournitures....)
	Emprunt	290.000 €
360.000 €	TOTAL	360.000 €

Il s'agit d'un prévisionnel afin de payer les premières factures sachant que la commune a déposé une demande de subvention DETR pour ce projet ainsi que du « fond vert » dédié à la transition énergétique de l'état. La commune prévoit également d'utiliser la subvention du conseil départemental (Boost'Com'Une). Le Maire demande l'accord de cette décision modificative.

Séance du 18 décembre 2024

Redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif

Le maire fait part d'une refonte de la taxe d'assainissement due par chaque abonné à l'agence de l'eau Loire Bretagne. Cette taxe finance la rénovation des réseaux à hauteur de 28 cts/m³ HT. Elle est valorisée par la multiplication du tarif de base par un coefficient de performance fixé à 0,3% soit une nouvelle taxe de $28 + 28 \times 0,3\% = 28,084$ cts/m³ HT.

Le Maire demande d'accepter le taux de de base 28 cts /m³ et du coefficient multiplicateur de 0,3% qui seront facturés à chaque usager du service.

Subvention à l'association de parents d'élève « la Récré »

Le maire a été sollicité par l'association des parents d'élèves du RPI pour une participation financière au spectacle de fin d'année. Il propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € correspondant au 1/3 de la dépense répartie entre les 2 communes du RPI et l'association « la Récré ».

Mandatement du quart des crédits d'investissement

Le maire rappelle la nécessité du mandatement du quart des crédits d'investissement 2024 afin de pouvoir régler les premières factures de 2025 avant le vote du budget (mars-avril) selon la répartition ci-après :

Chap. 21 : 32525 €

Chap. 23 : 97750 €

Chap. 20 : 8550 €

Le maire demande l'autorisation d'engager ces crédits en fonction des besoins financiers du début de l'année 2025.



On vous attend !



Inauguration four à pain

vendredi 30 mai

17H30



Artisans, entreprises et services

Besoin d'un meuble sur mesure, de rénover votre installation électrique, d'entretenir votre terrain, de faire garder votre chat, de mieux gérer votre forêt, de faire réparer votre lave-vaisselle ou votre tondeuse... une envie de miel ou de promenade à cheval, faire garder ses enfants, trouver un hébergement de vacances... on a tout sur place !

Travaux d'électricité générale, neuf, rénovation, industriel à Congres
Antonio ANDRADE 06 85 85 19 98 tonio.andrade@orange.fr



Horticulture - Entretien Parcs et Jardins à Farges
Pépinière Philippe BOUSTIE 06 87 17 97 77



Services et Conseils en Gestion forestière à Montrugeas
Loic BONNOT 06 87 81 04 28 loicbonnot@hotmail.fr

Ebénisterie - Fabrication de meubles sur mesure à Margnot
Frédéric MARCON 06 89 86 93 34 frederic.marcon@wanadoo.fr



Productrices & Producteurs - Vente de Miel
Chambrouitière : Mary COULTAS 06 07 70 23 18
Farges : Rémi TABOURIER 06 95 62 59 04



Pension pour chats « Le Cocon des Chats de Farges » 1 rue du Dognon
Damien JEANDEAUX 06 48 74 63 69 lecocondeschatsdefarges@gmail.com

DELETORRE Dépannage Electroménager Farges 06 87 17 97 77
Réparation, remplacement d'appareils électroménagers Mise en sécurité des installations



Réparation et entretien en motoculture Multimarques
SV Motoculture Sébastien VENDEOUX à Saint Marc 06 75 00 37 13



Ferme équestre de Margnot Alain KINET 06 45 74 64 59 <http://www.randochevalcreuse.com/>
Randonnées thématiques sur des chemins judicieusement sélectionnés et adaptés en fonction de votre niveau sur une durée de 1h ou 2, un jour, un week-end...



Maison d'Assistants Maternelles « Bulle d'Amour » à Saint Marc
Ophélie & Laëtitia 06 42 33 95 78 mambulledamour@gmail.com

Aline BLUM assistante maternelle à Farges 06 85 37 56 31



A la Vallette chez Francis DUFOSSE 06 72 01 76 33
Capacité de 6 personnes — location idéale pour les saisonniers

A Congres « La Mawé Dom » 06 14 11 15 04
Capacité de 5 personnes - Maison traditionnelle à l'ambiance moderne



A St Marc chez Nathalie et J-C JEANDEAUX 06 12 75 32 98
3 Chambres d'hôtes situées sur une ancienne ferme
Proposition de table d'hôtes composée de produits locaux

A Montrugeas, « Creusoë L'île verte » 0555676807— 06 73 08 40 84 web : creusoë.fr
Gîte 2 personnes « Vendredi » & Gîte 4 personnes « Robinson »





Petit patrimoine à l'aire de loisirs de Farges

On retrouve en France un certain nombre d'arbres remarquables connus sous le nom «d'arbres de Sully». Ces arbres sont surtout des ormes ou des tilleuls, ils doivent leur nom au célèbre ministre du roi Henri IV et datent en général du début du XVII^e siècle.

Le tilleul de Farges rentre bien dans la catégorie de ces arbres que l'on peut qualifier de remarquables.

Exceptionnel d'abord par sa taille et sa circonférence, il l'est aussi par sa longévité. Il a survécu aux conflits et aux intempéries pendant plus de quatre siècles, ce qui en fait un sacré témoin de notre Histoire. Il est important de noter qu'il s'agit ici d'un tilleul, arbre reconnu pour ces utilisations médicinales.

Maximilien de Béthune, duc de Sully, fut un grand défenseur de l'agriculture et un ardent combattant des déboisements dans les différentes fonctions qu'il occupa auprès d'Henri IV, roi de France de 1589 à 1610. Il favorisa également le développement du réseau routier de notre pays, et, à ce titre, il subventionna les paysans pour qu'ils plantent des arbres le long des chemins et des routes. Le tilleul de Farges fut d'ailleurs planté à proximité d'un carrefour, proche du grand chemin de Clermont à Limoges, passant par Aubusson (chemin qui deviendra une route royale, grâce à l'intendant du Limousin Turgot, au XVIII^e siècle) et du chemin reliant Blessac à Vallières.

Romain BONNOT

Les charbonnières



Un élagage raisonné des bois morts a été effectué à l'aire de loisirs de Farges.

Re-découvrez l'histoire du lieu grâce aux panneaux pédagogiques réalisés par les Amis du Patrimoine de Saint Marc : charbonnières et arbre de Sully

Avant d'être industrialisée durant le XX^e siècle, la fabrication du charbon de bois était artisanale, au centre même des forêts, par un charbonnier qui était responsable de la construction et du fonctionnement de la meule, appelée aussi charbonnière, sorte de four hémisphérique dans lequel se fait la transformation du bois en charbon d'un noir de jais, très riche en énergie.

- la construction de la meule exige une surface rigoureusement plate.
- le bois de hêtre, de charme ou de frêne est empilé, d'abord horizontalement, autour de la cheminée, matérialisée par un rondin de bois et placé au centre de la charbonnière.
- le bois est ensuite placé verticalement autour de ce noyau central pour former un emplacement semblable à un volcan.
- la charbonnière achevée, elle est recouverte d'une couche de feuilles, de fougères et/ou de mousse, elle-même recouverte de terre afin de rendre la meule étanche à l'air.
- la charbonnière ainsi réalisée est mise à feu en introduisant des braises dans la cheminée, après retrait du rondin la matérialisant.
- le processus de carbonisation durera plusieurs jours jusqu'à ce que la fumée propre et blanche soit remplacée par une fumée noire-grise, signe que le processus est achevé.

Alain PRIOT

